

trations municipales) et à administrer les subventions des ministères provinciaux de l'Éducation.

Organisation

Dans toutes les provinces, la fréquentation scolaire est obligatoire pendant environ dix ans. Généralement, les enfants sont tenus d'entrer à l'école à six ou sept ans et d'y rester jusqu'à 15 ou 16 ans au moins.

Habituellement, l'enseignement primaire et secondaire dure 12 ans. Toutefois, les autorités locales assurent souvent une ou deux années d'enseignement préscolaire pour les enfants de quatre et cinq ans.

La structure par années la plus fréquente au Canada est le « système 6-3-3 », les années 1 à 6 constituant le cours primaire, tandis que le secondaire de premier cycle s'étend de la 7^e à la 9^e et le secondaire de deuxième cycle, de la 10^e à la 12^e. Cependant, en Ontario, la province la plus peuplée, l'école primaire va de la 1^{re} à la 8^e et l'école secondaire de la 9^e à la 12^e ou à la 13^e. En Colombie-Britannique, ce sont les années 1 à 7 qui constituent le cours primaire, alors que le secondaire va de la 8^e à la 12^e.

Bien que la classification des années par les autorités provinciales soit établie avant tout aux fins de la préparation du programme d'études, il arrive que certaines écoles en modifient la structure de base. Par exemple, dans certaines provinces, il est fréquent de trouver des écoles secondaires qui dispensent l'enseignement de la 7^e à la 12^e; il n'est pas rare non plus que des écoles primaires offrent un programme allant de la 1^{re} à la 10^e année.

Programmes d'études

Jusqu'au niveau secondaire, c'est toujours une instruction générale de base qui est dispensée, mais la façon de mettre en œuvre les programmes prescrits par les provinces varie de plus en plus. Toutefois, comme par le passé, l'objectif de l'éducation primaire reste d'inculquer aux élèves les connaissances théoriques et pratiques dont ils ont besoin pour passer aux niveaux supérieurs.

Les élèves des écoles secondaires choisissent leurs programmes; ceux-ci sont axés sur la formation générale ou sur la formation professionnelle. Les élèves qui ne réussissent pas à suivre le cours régulier peuvent être dirigés dans des programmes « spéciaux ».

Les programmes d'études secondaires offrent généralement deux orientations. L'une prépare les élèves à entrer à l'université, tandis que l'autre les forme en vue d'un emploi ou d'autres études post-